

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISEME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT
TERRITOIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 40 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Timimoun informe les soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N° :04/2026 ayant pour Objet : Etude et Suivi pour la Réalisation D'un collège Type 5/200 R remplacements au Collège Omar El Farouk, commune de Deldoul , faisant parti de l'opération : Etude, Suivi pour la Réalisation D'un collège Type 5/200 R remplacements au Collège Omar El Farouk, commune de Deldoul , publié le 09/02/2026 dans les quotidiens nationaux en longue arabe , (الموعـد اليومي) et en longue française (ERRAIE EL HOUR) ainsi que le BOMOP, est **déclaré infructueux**.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher de nous service de la direction au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la parution du présent avis pour prendre connaissance du motif d'infructuosité.

Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de Timimoun) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus- cité.